
Communauté de Communes
Loire et Semène

Secrétariat Général

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le dix-neuf septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, Mme JOLIVET, Mme GOMEZ (à partir du point 12), M. VALEYRE,
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme BONNEFOY, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. MOLLE,
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. SALGADO, Mme GINET, M. DUFAURE DE CITRES, Mme CHALANCON-LYOTHIER, Mme TARERAT
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. RIVET, Mme VILLEVIEILLE,
Commune de PONT SALOMON :	M. DURIEUX, M. MARCEAU, Mme ADJERIOU (à partir du point 7)
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	M. MARCON, Mme SANDRON,
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. BOMPUIS, Mme ROYON

Etaient excusés représentés :

Mme TEYSSIER : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à Mme GOMEZ (à partir du point 12)
M. HAURY : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL
M. ARNAUD : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à Mme JOLIVET
M. BUGNAZET : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à Mme BONNEFOY
Mme VINSON : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à M. RIVET
Mme BENABDESLAM : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à Mme VILLEVIEILLE

Étaient excusés :

Mme JANISSET : Commune d'Aurec sur Loire
Mme GOMEZ : Commune d'Aurec sur Loire (jusqu'au point 11)
Mme TEYSSIER : Commune d'Aurec sur Loire (jusqu'au point 11)
Mme ADJERIOU : Commune de Pont Salomon (jusqu'au point 6)

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : François MARCEAU :
 - UNANIMITE
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 11 juillet 2023 :
 - UNANIMITE
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :
 - UNANIMITE
- 05 – Finances - Mutualisation : CFU : Expérimentation du Compte Financier Unique :
 - UNANIMITE
- 06 – Finances - Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n°1 :
 - UNANIMITE
- 07 – Finances - Mutualisation : Budget DSP AEP : Décision Modificative n°2 :
 - UNANIMITE
- 08 – Finances – Mutualisation : Budget Régie Assainissement : Décision Modificative n°2 :
 - UNANIMITE
- 09– Cycle de l'Eau : Syndicat des Eaux Loire-Lignon : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non-Collectif - SPANC :
 - UNANIMITE
- 10 – Cycle de l'Eau : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif :
 - UNANIMITE
- 11 – Cycle de l'Eau : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable :
 - UNANIMITE
- 12 – Développement Economique : Modification du règlement du Fonds d'Intervention Local dans le cadre du nouveau programme LEADER 2023-2027 :
 - UNANIMITE
- 13 – Développement Economique : Déclaration de Projet Extension ZA Portes du Velay : Modalités de concertation :
 - UNANIMITE

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 26 septembre 2023 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

Frédéric GIRODET

